

FINANCES

UN BILAN POSITIF

ENVIRONNEMENT

LES ESPACES NATURELS

ÉVÉNEMENTS

FÊTE TERRE
TERROIR
TARENTEISE



Les numéros utiles

Police secours	→ 17
Pompiers	→ 18
SAMU	→ 15
Toutes urgences	→ 112

Centres hospitaliers

Bourg-st-Maurice	→ 04 79 41 79 79
Moûtiers	→ 04 79 09 60 60

Pharmacies

Pharmacie de garde	→ 3915
Plagne centre	→ 04 79 09 04 81
Plagne bellecôte	→ 04 79 09 02 20
Aime	→ 04 79 09 70 50

Mairie

de Macot La Plagne	→ 04 79 09 71 52
--------------------	------------------

Bibliothèques

Macot	→ 04 79 09 73 76
La Plagne	→ 04 79 22 45 38

Modes de garde

Crèche Les p'tits bonnets La Plagne	→ 04 79 09 00 83
Halte garderie Aime	→ 04 79 55 68 03

Les Versants d'Aime

Communauté de Communes	→ 04 79 55 40 27
------------------------	------------------

Société d'Aménagement

de La Plagne	→ 04 79 09 67 00
--------------	------------------

Maison du Tourisme

Aime-Macot La Plagne Vallée	→ 04 79 55 67 00
La Plagne	→ 04 79 09 02 01

Syndicat intercommunal

de la grande Plagne	→ 04 79 09 74 04
---------------------	------------------

Office de promotion

de la grande Plagne	→ 04 79 09 79 79
---------------------	------------------

La poste

La Plagne	→ 04 79 09 01 82
Aime	→ 04 79 09 74 17



ÉTAT CIVIL

De novembre 2011 à juin 2012

NAISSANCES

MICHEL Sacha le 8 novembre 2011
PERRIERE Eléna le 29 avril 2012
DUJON Melvin le 14 avril 2012
LATHOUD MANDON Aston le 11 mars 2012
BESSE-GIRLANDO Basile le 7 février 2012
BOUCHET Nathan le 26 janvier 2012
RUSU Luana le 1er février 2012
BOTTA Arthur né le 15 mai 2012

DÉCÈS

DAO GELETTA Eugène le 11 novembre 2011
OUGIER Francelin le 19 novembre 2011
TOURENNE Alain le 26 novembre 2011
BROCHE Félicie le 21 février 2012
PERRIERE Michel le 23 février 2012
PERRIERE Roland le 19 juin 2012

MARIAGES

LE GOURRIEREC Yann et JARRIER Stéphanie le 31 décembre 2011
MARIN Patrice et DEFAYET Nelly le 22 février 2012
ALLEMOZ David et LECOUCHE Jôëlle le 2 juin 2012
MASVESY Sylvain et PERRIÈRE Sandra le 9 juin 2012

NB : seules les personnes ayant donné leur accord écrit pour la publication de leur état civil sont indiquées dans cette parution

SOMMAIRE

FINANCES 4 Bilan

TRAVAUX 12 Le point sur...

ENVIRONNEMENT 14 Les espaces naturels remarquables de la commune de Macot La Plagne

URBANISME 17 La taxe d'aménagement

PERSONNEL 18 Acteurs de notre commune...

TOURISME 20 Bilan saison d'hiver 2011/2012 et programmation été 2012

TOURISME 22 Les actions de communication de l'OPGP

ASSOCIATIONS 23 Des nouvelles des équipiers

ÉVÈNEMENT 24 Fête Terre, Terroir, Tarentaise

HISTOIRE 25 Les mines

Édité par la Commune de Macot La Plagne
en 1 000 exemplaires

Directeur de la publication : monsieur le maire

Conception et illustration : service communication, monsieur le maire et les adjoints, les conseillers municipaux, les services municipaux, l'office de promotion de la Grande Plagne, Équipiers 92.

Crédits photos : commune Macot La Plagne, OPGP, maison du tourisme, Olivier Allamand, Phillippe Royer, Nicolas Schlosser, cabinet Maironi, Philippe Gal, Tarentaise Hebdo, la SHAA, Paul Broche, M. Chaveron, comité Annecy 2018, SAP, ONF, Geneviève Ruffier Lanche.

Création graphique : Nicolas Blanchet - nanofactory.fr

Impression : Presstexte

Éditorial



Mesdames, Mesdemoiselles, Messieurs,

Moment fort de notre vie locale, le budget 2012 a été adopté par le Conseil Municipal le 12 mars, et les choix politiques énoncés témoignent concrètement des actions menées et à venir. À l'image de nos ambitions pour Macot La Plagne, c'est un budget dynamique, tourné vers l'avenir et axé sur les forces vives de notre commune : l'embellissement du village, les écoles et l'enfance, le développement de la station avec notamment la deuxième tranche des galeries de Plagne Centre, l'aide à la rénovation de l'immobilier de station, la rénovation et la reconstruction du complexe piscine/salle polyvalente de Bellecôte, mais également l'environnement, avec au printemps la finalisation des travaux de maintien en eau du Lac Vert, et enfin le soutien aux associations locales. Ce qui ne nous empêche pas d'affirmer notre volonté de renforcer nos efforts financiers, et de maintenir notre double objectif de maîtrise et de rigueur. Mon équipe et moi-même nous employons à travailler sur toutes les sources d'économies possibles afin de contenir les dépenses. Avec une dette que nous sommes parvenus à stabiliser, nous continuons à tenir nos engagements : ne pas emprunter et ne plus augmenter les taux jusqu'à la fin du mandat. Notre première partie de mandat touche à sa fin et au 4^e exercice budgétaire, il m'a paru important de vous dresser un bilan des travaux effectués et des efforts réalisés, mais également de la situation financière de notre commune. Depuis la prospective élaborée en 2008, les résultats se sont avérés nettement supérieurs aux prévisions annoncées. Ces améliorations budgétaires résultent d'un travail de fond, au quotidien, qui a permis grâce à de nombreuses économies, ainsi qu'à l'augmentation des recettes escomptées, d'éviter de recourir à l'emprunt, et donc d'accroître notre capacité d'autofinancement.

Grâce à cette rigueur de gestion, et au respect des lignes de conduites budgétaires que mon équipe et moi-même avons fixé en début de mandat, il nous a été possible de réaliser depuis 2008 : 16 millions d'euros d'investissement, totalement autofinancés. Les objectifs sont donc non seulement atteints, mais largement dépassés, puisque les volumes d'investissements et les projets annoncés durant ma campagne sont à ce jour achevés ou en cours de réalisation, et ce sans avoir eu à recourir aux emprunts qui étaient prévus dans la prospective financière de 2008.

Je souhaite bien entendu "maintenir le cap" dans cet esprit, et je vous laisse découvrir le détail de ce bilan dans les pages qui suivent, à travers un article que j'ai souhaité simple, malgré la complexité du budget de notre commune, support de station.

Je profite de ce magazine pour vous remercier de m'accorder votre confiance et m'engage à poursuivre mes efforts pour continuer à améliorer et embellir la vie des habitants de Macot La Plagne, mais aussi poursuivre les aménagements nécessaires à l'accueil de nos clients en collaboration avec les maires et élus de la Grande Plagne. Je vous souhaite une bonne lecture, et un excellent été que j'espère ensoleillé pour toutes et tous.

Le Maire,
Richard Broche

Bilan

Au 4^e exercice budgétaire de ce mandat, nous avons souhaité, mon conseil municipal et moi-même vous dresser un bilan de la situation financière de la commune. L'amélioration de la prospective bâtie en 2008 est détaillée ci-après, ainsi que la répartition des dépenses 2011 par postes thématiques. nous vous proposons également un point sur l'impact financier des réformes de l'État sur la fiscalité locale, et donc sur les ressources de notre commune.

2008-2012 : Un premier bilan supérieur aux prévisions

En 2008, mon équipe s'était engagée sur des objectifs clairs, à savoir :

- ⊕ Maintenir le niveau d'investissement annoncé pendant la campagne et améliorer ainsi le cadre de vie des habitants et des clients de la commune tout en conservant une santé financière saine ;
- ⊕ Éviter le recours à l'emprunt pour 2009, 2010, et pourquoi pas 2011, afin de permettre de diminuer le niveau d'endettement de la commune ;
- ⊕ Améliorer le budget chaque année, en développant des outils de gestion permettant une bonne maîtrise des dépenses, et notamment :
 - Mise en place d'un contrôle de gestion a priori (au moment de la commande) et a posteriori (contrôle et suivi des lignes budgétaires et suivi des consommations avec des procédures d'alertes)
 - Rationalisation des dépenses (commandes groupées)
 - Réorganisation des services afin d'optimiser les ressources en moyens humains et en matériel
 - Gestion active de la dette et renégociation des emprunts en cours
 - Placement des excédents ponctuels de trésorerie

Le budget 2012 a été approuvé par le Conseil Municipal du 12 mars, et le bilan est sans appel : Le compte administratif 2011 fait ressortir un résultat de 4,5 M d'euros

Pour mémoire, les résultats précédents étaient :
 en 2007 : 2.4 M d'euros
 en 2008 : 2.8 M d'euros

En 2009, la nouvelle équipe municipale a fait le choix d'augmenter les taux de la fiscalité directe locale, afin de permettre à la collectivité d'améliorer une capacité d'autofinancement qui se dégradait. Cette augmentation de 10 % a permis de générer dès 2009 une recette supplémentaire de 413 000 euros, auxquels sont venus s'ajouter 219 000 euros liés à l'augmentation des bases (loi de finance annuelle votée par le parlement), soit 613 000 euros. Cette amélioration s'est immédiatement ressentie sur les résultats 2009 :

2009 : 3.5 M d'euros

Puis, suite à la mise en place des mesures de gestion rigoureuses que nous avons annoncées, et grâce à une dynamique de gestion du patrimoine de la commune, les exercices suivants ont produit des bilans nettement supérieurs aux prévisions :

2010 : 5.2 M d'euros

(avec une vente d'un immeuble de 2 M d'euros)

2011 : 4.5 M d'euros

Ces excellents résultats s'accompagnent d'une politique d'investissement soutenue, depuis 2008. En effet, les équipements réalisés depuis 2008 s'élèvent à :

16 millions d'euros, autofinancés à 100 %
 (BP 2012 non compris)

Aucun recours à l'emprunt en 2008, 2009, 2010, 2011, et l'objectif "0 emprunt" a été clairement annoncé par les membres du conseil municipal pour l'exercice 2012.

La capacité de désendettement de la collectivité s'est donc nettement améliorée. Le volume d'investissement, et donc de projet souhaité par le conseil municipal est ainsi maintenu, et les prévisions budgétaires sont bien meilleures que celles annoncées en début de mandat.

2008-2015 : Une prospective nettement améliorée

En 2008, suite à mon élection, j'ai souhaité faire un bilan très précis de la situation financière de la commune, afin d'analyser les possibilités d'investissement à court, moyen et long terme. Une prospective financière a suivi cette analyse, qui a permis de définir les volumes d'investissements possibles pour le mandat, et donc de déterminer un planning de réalisation pour les projets, mais également pour les investissements courants.

J'ai voulu également établir une projection sur le mandat suivant, c'est-à-dire après 2014, car j'estime qu'il est de mon devoir de préparer l'avenir. Ne pas tenir compte de la situation financière qui sera laissée à nos successeurs est à mon sens une attitude irresponsable.

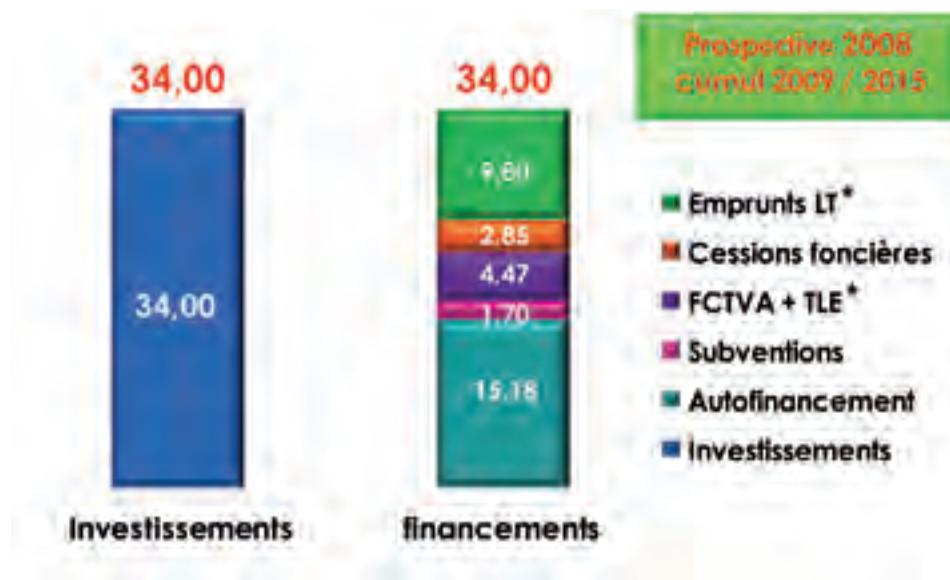
Cet exercice est difficile, et il a demandé un travail très important de mon équipe, car il suppose d'anticiper sur les projets, mais également sur la gestion du mandat.

Cependant, il permet à l'équipe en place de définir une ligne de conduite budgétaire, et de s'y tenir.

Je profite de cette occasion pour remercier les membres du conseil municipal, et tout particulièrement les adjoints, mais également tous les services municipaux, les socio-professionnels de Macot La Plagne et les associations, qui tous se sont fortement impliqués dans cette démarche, et qui s'investissent au quotidien afin de maintenir les objectifs de cette prospective.

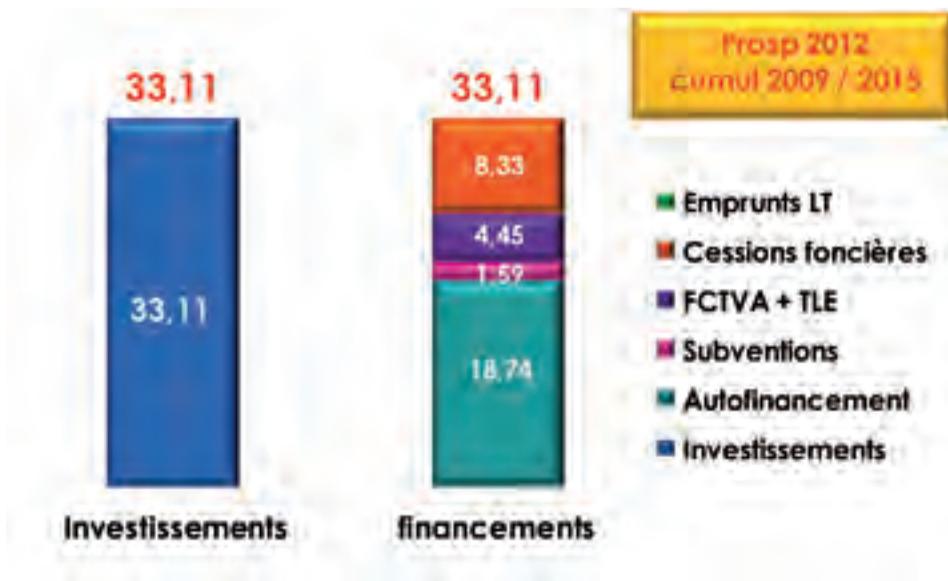
Évolutions 2009-2015

La prospective établie en 2008 prévoyait 34 millions d'investissements, et malgré la hausse des taux de 2009, un besoin en emprunt de 9.80 Millions d'euros pour la période 2009/2015 accompagné d'une nouvelle hausse des taux de 19 % en 2015 afin de garantir l'équilibre budgétaire.

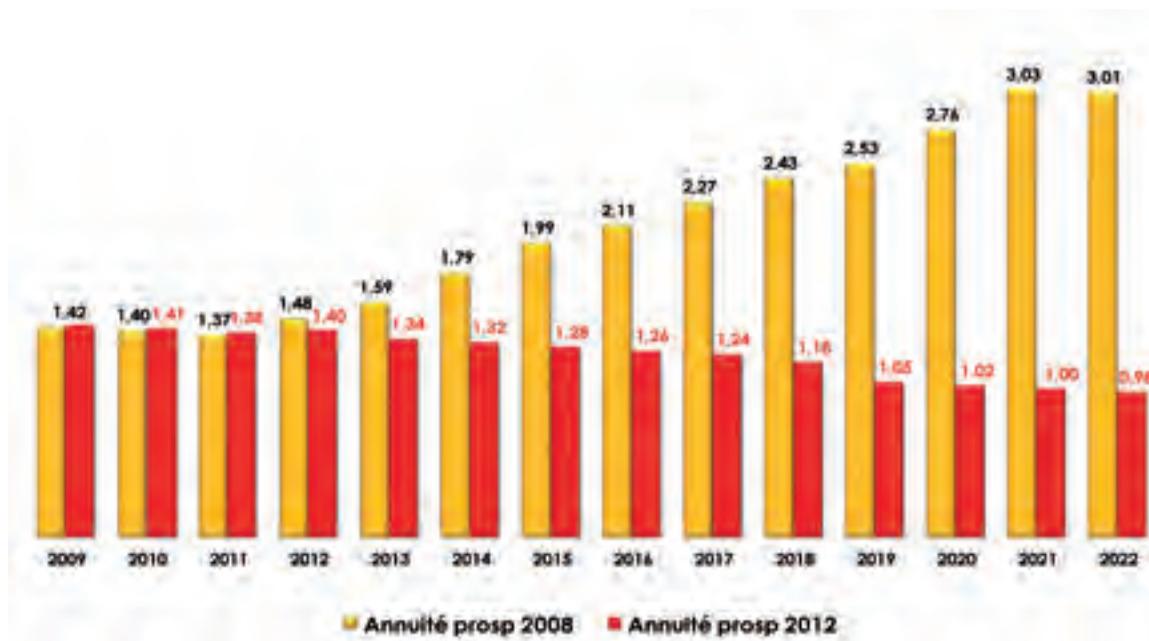


* LT : Long Terme — FCTVA : Fonds Compensatoire TVA — TLE : Taxe Locale Équipement

La même prospective mise à jour avec les éléments connus en 2012 met en évidence l'amélioration des résultats dus à une augmentation de l'autofinancement de 3.6 millions et des ventes de foncier de 5.5 millions, soit 33 millions d'euros d'investissements de 2009 à 2015 sans aucun recours à l'emprunt, et avec la suppression de la hausse des taux prévue en 2015.



L'absence d'emprunt de 2008 à 2012 a pour effet le désendettement de la commune, et une nette diminution des courbes d'annuités de la dette entre la prospective de début de mandat et la mise à jour de 2012 :



Annuité en Millions d'euros

2012 : Un résultat 2011 très satisfaisant, mais un budget 2012 délibérément prudent, reflet d'un contexte de crise

Comme évoqué précédemment, les très bons résultats 2011 ont permis de dégager un résultat de 4.5 M d'euros. Cette somme permet de financer :

- ➔ les reports 2011 (investissements engagés en 2011 mais dont la réalisation et/ou le paiement sont reportés en 2011), pour un montant d'1.7 M d'euros. le budget est voté fin mars, et le démarrage des travaux s'effectue donc à compter du vote du budget, ce qui explique chaque année ce décalage budgétaire.
- ➔ les nouveaux projets 2012 à hauteur de 2.8 M d'euros

Le reste des investissements 2012 étant financé par le résultat prévisionnel 2012, et les subventions perçues.

Néanmoins, et malgré ces excellents résultats en 2011, j'ai souhaité un budget 2012 très prudent.

En effet, le contexte est particulièrement défavorable, en raison notamment des différentes réformes des collectivités et de la fiscalité, des difficultés des banques qui ne disposent plus de liquidités pour les prêts aux collectivités, et d'une crise économique qui perdure tant au niveau national qu'international.

Malgré les tensions économiques très fortes qui pèsent sur les collectivités territoriales, la commune de Macot la Plagne souhaite maintenir les actions menées en faveur de ses administrés.

Réalisation des dépenses 2011

Cette politique se traduit par un budget articulé autour de plusieurs axes majeurs, mais avec toujours les mêmes objectifs : servir la population et améliorer son cadre de vie, maintenir à niveau et développer la station, outil de travail essentiel à l'économie locale.

10 327 772 euros, dont **9 045 500 euros** de dépenses réelles de

fonctionnement ont été réalisées (soit 1 282 273 euros de dépenses dites "d'ordre", c'est-à-dire écritures internes ne générant aucune sortie financière), et **7 129 881 euros** de dépenses réelles pour l'investissement (pour un total y compris opérations d'ordre de 10 382 345 euros, soit 3 252 464 euros d'opérations à ne pas prendre en compte)

Ces 16 175 381 euros de dépenses réelles ont été consacrées notamment à :

Éducation

En 2011, 424 107 euros ont été consacrés aux écoles du chef-lieu et de la station, qui accueillent 270 enfants au total en pleine saison.

Par ailleurs en 2011, 80 000 euros de travaux de rénovation des salles de classe ont été réalisés à l'école de La Plagne, et 530 000 euros sont prévus en 2012 à Macot dans le cadre de la rénovation énergétique du bâtiment de l'école primaire.

Culture

En 2011, 96 892 euros ont été consacrés à la culture et notamment à la bibliothèque de lecture publique (sites de Macot et de la Plagne), avec un élargissement des plages horaires et des offres d'ouvrages proposées aux lecteurs, une augmentation de l'accueil des jeunes lecteurs, notamment à la Plagne, où la superficie du site de Plagne centre a été doublée afin de pouvoir accueillir les élèves de l'école de manière régulière. La municipalité actuelle reste attachée à la gratuité de ce service, afin de permettre à tous l'accès à la culture.

Services périscolaires (cantine et garderie)

Les garderies périscolaires ont représenté pour 2011 un coût de 76 553 euros, et le restaurant scolaire 166 853 euros.

Ces dépenses sont bien entendu atténuées par les recettes des ventes aux usagers, qui se sont élevées en 2011 à 19 150 euros pour les garderies et 70 852 euros pour le restaurant scolaire. La fréquentation de ces services étant en augmentation constante depuis trois ans, preuve de la qualité des services offerts.

Crèche

Le multi accueil "les p'tits bonnets" de Plagne centre a généré 464 552 euros de dépenses, pour 236 575 euros de recettes, dont 110 325 de participation de la caisse d'allocations familiales de la Savoie (les 126 250 euros restants provenant des paiements des usagers).

CCAS (gestion du foyer logement, aide sociale et colis de Noël)

La commune a versé en 2011 une subvention de 11 525 euros au CCAS afin d'équilibrer les comptes de cet établissement public administratif communal.

Sport et salles de sports

En 2011, 196 730 euros ont été consacrés au sport (salles, tennis, activités sportives), montant auquel se sont ajoutés 233 650 euros de subventions pour les clubs et associations à vocation sportive. En contrepartie, 12 275 euros de recettes liées à la pratique des activités sportives ont été perçus.

Amélioration du cadre de vie (équipements urbains, fleurissement, environnement, illuminations, etc...)

158 431 euros ont été consacrés en 2011 à l'amélioration et à l'embellissement du cadre de vie des habitants, ainsi qu'à la promotion de la démarche environnementale engagée par la commune (notamment par la signature d'une charte environnementale).

Communication avec les administrés (CR et bulletins municipaux, magazine, site internet)

14 845 euros y ont été consacrés en 2011.

Accueil touristique (hiver et été)

2 946 636 euros ont été employés à la promotion et à l'accueil touristique en 2011, dont 1 450 424 euros de subvention à la Maison du Tourisme, le reste constituant principalement des aménagements ou équipements directement liés au tourisme (front de neige, bagagerie, navettes inter stations, piscines, centre de forme, etc..)

Ces dépenses sont financées principalement par la taxe de séjour (950 755 euros en 2011), la taxe sur les remontées mécaniques (437 279 euros en 2011) et la redevance sur les remontées mécaniques (1 530 787 euros en 2011).

Ces actions ne tiennent pas compte des montants engagés par l'Office de Promotion de la Grande Plagne (OPGP) pour la promotion de la station, ni des projets financés par le syndicat intercommunal de la grande Plagne (SIGP) et auxquels la commune de Macot la Plagne participe avec les 3 autres communes supports de la station (Aime, Bellentre et Champagny en Vanoise).

Aménagements et entretien des voiries et réseaux

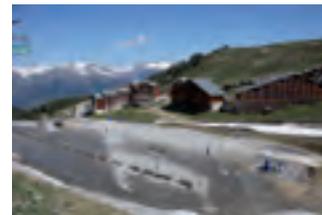
En 2011, 1 954 957 euros ont été affectés à l'aménagement et à l'entretien des voies et réseaux, dont 392 936 euros dédiés au déneigement. À noter que pour 2012, l'estimatif des frais de déneigement laisse prévoir un montant beaucoup plus élevé, en raison des conditions climatiques de l'hiver 2011/2012.

Les principaux travaux du mandat (Avant/Après)

Le Jovet à Plagne Centre



Le Lac Vert



Le caravaneige à Plagne Villages



La bibliothèque du chef-lieu

Éclairage public

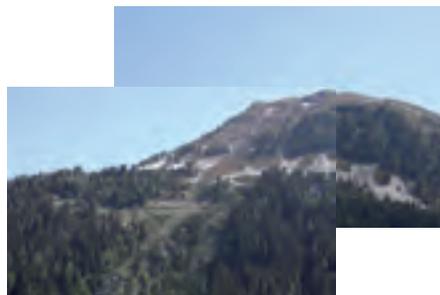
1 96 966 euros ont été consacrés à l'entretien et au renouvellement des équipements de l'éclairage public en 2011.

Vie associative et locale (subventions aux associations et manifestations chef-lieu)

43 058 euros ont été dédiés à la vie associative du chef-lieu (fête des mères, associations locales)

Sécurité et tranquillité publique

1 135 929 euros ont été employés à la sécurité (incendie, tranquillité publique, police municipale et stationnement, et secours sur pistes), dont 431 589 euros de participation obligatoire au Service Départemental de secours et d'Incendie de la Savoie (SDIS). En contrepartie, 348 180 euros de remboursements des secours sur pistes ont été perçus des usagers.



Les paravalanches du Mont Saint-Jacques



Les galeries à Plagne Centre



Les trottoirs au chef-lieu

Annuité de la dette

La commune s'est acquittée d'une annuité totale (intérêts + capital) de 1 384 917 euros en 2011, dont 908 467 euros "d'emprunt créolies".

Gestion des services publics (accueil état civil, élection, services à la population & urbanisme)

En 2011, la commune de Macot la Plagne a consacré 1 177 192 euros aux services dédiés à la population. Ce montant tient compte des salaires, des frais administratifs et de fonctionnement divers liés au fonctionnement de ces services publics.

Gestion et entretien des équipements communaux (salles polyvalentes, divers équipements)

L'entretien et la remise à niveau du patrimoine de la collectivité a représenté 994 530 euros en 2011, dont une partie importante liée à la sécurité obligatoire dans les équipements recevant du public.

Gestion des appartements et baux commerciaux

La commune a dédié 402 440 euros en 2011 au suivi et à l'entretien des logements communaux et des baux commerciaux, mais a recueilli en contrepartie 487 315 euros de recettes (loyers et baux).



La Route de la Remise au chef-lieu



Le point info à Plagne Villages

Agriculture et forêts

238 980 euros ont été consacrés à l'agriculture et à la forêt en 2011 (notamment entretien des forêts communales), somme à laquelle s'ajoutent 13 087 euros d'emplois jeunes ONF l'été.

Opérations d'aménagements spécifiques (galeries Plagne Centre, Lac Vert, eaux parasites)

865 176 euros ont été investis en 2011 dans des opérations d'aménagement, principalement dans les galeries de Plagne Centre. (Les autres projets sont répartis dans les dépenses énumérées par thématiques).

Frais de fonctionnement des services municipaux

1 650 119 euros ont été affectés en 2011 au fonctionnement général des services (salaires, frais divers de fonctionnement des services, régie services techniques). Ces dépenses servent à faire fonctionner l'ensemble de la commune, et participent à la gestion des services publics dédiés aux missions d'intérêt général de la commune.

À ces réalisations 2011 s'ajoutent des restes à réaliser pour 1 757 636 euros (travaux non réalisés ou non réglés en 2011 mais engagés, et dont la réalisation s'effectuera en 2012).

Budget 2012

Section de fonctionnement

Les prévisions 2012 s'équilibrent en recettes et en dépenses à hauteur de 12 807 300 euros. Les recettes ont été prévues avec prudence, en raison des incertitudes liées à la saison touristique, mais également en raison des réformes fiscales annoncées par le gouvernement.

Cette prudence est nécessaire. Nous savons déjà que la dotation globale de fonctionnement versée par l'État pour 2012 sera en baisse par rapport au réalisé 2011 (- 14 000 euros). Les recettes de la fiscalité sont pour le moment maintenues, mais la perte liée aux diverses réformes risque de peser sur les exercices futurs.

Je considère donc qu'il est de la responsabilité du conseil municipal en place d'anticiper ces pertes, et de bâtir chaque budget avec la plus grande prudence.

Section d'investissement

Le budget d'investissement qui s'élève à 6 620 168.83 euros (sans les reports 2011) a été travaillé par les différentes commissions dans le même esprit de prudence, et je tiens une nouvelle fois à remercier l'ensemble du conseil municipal, et particulièrement les adjoints et présidents de commissions, qui ont élaboré ce budget de manière responsable.

Les points principaux du budget 2012**En fonctionnement :**

Les charges à caractère général (prestations de services, chauffage, électricité, assurance, navettes et transports, honoraires, locations et crédits baux divers, achats de matières et fournitures, ...) s'élèvent pour 2012 à 3 781 840 euros, soit une progression de 458 820 euros par rapport au réalisé 2011, principalement liée au poste "dénivellement des voiries", soit 307 065 euros d'écart, et ce en raison de l'écart entre les conditions climatiques des deux hivers.

Les recettes de fonctionnement qui sont maintenues à un niveau très prudent, notamment les recettes de la fiscalité directe locale et les dotations de l'État, directement impactées par les réformes (voir ci-après détail explicatif de la réforme fiscale) ;

En investissement :

Un programme d'investissement soutenu : 7 175 000 euros de travaux et études programmés (reports et nouveaux crédits 2012 compris), sans aucun recours à l'emprunt, dont notamment 1 870 000 euros pour les galeries de Plagne Centre, 972 000 euros pour les travaux de voirie, 885 000 euros pour l'entretien du patrimoine bâti.

Un budget que le conseil municipal et moi-même avons donc souhaité prudent, mais néanmoins ambitieux, et avec toujours la même volonté de servir les administrés, et d'améliorer leur qualité de vie et leur outil de travail.

Des réformes engagées qui bouleversent les équilibres budgétaires des collectivités territoriales

Les réformes engagées ou en cours ont un impact direct sur l'évolution des recettes du budget communal :

- ⊕ Stabilisation/érosion des dotations de l'État
- ⊕ Enrayement du dynamisme sur les recettes de la fiscalité directe locale
- ⊕ Prélèvement croissant sur le produit des recettes fiscales de la commune au travers de la péréquation horizontale

➔ 65 % des recettes courantes de la commune se trouvent gelées voire dégradées suite aux réformes en cours

La taxe professionnelle est remplacée depuis 2011 par un nouveau dispositif comprenant :

- ⊕ la création de nouvelles taxes (CFE, CVAE, IFR, TASCOM...)
- ⊕ le transfert de la fiscalité d'autres collectivités (Conseil général...)



Pour Macot la Plagne, la perte de recette représente une enveloppe annuelle de 700 000 euros, que l'État s'est pour l'instant engagé à maintenir par un dispositif correctif et de garanties financières.

Mais l'incertitude du maintien de ce "dédommagement" fait craindre des budgets de plus en plus difficiles à équilibrer.

En choisissant de ne pas emprunter, de ne pas alourdir le poids de la dette, et même de désendetter la collectivité, tout en maintenant un

niveau d'investissement raisonnable pour une commune support de station touristique, mon équipe et moi-même pensons faire les bons choix pour l'avenir du village et de la station.

C'est dans cet esprit que nous continuerons à gérer le budget de la commune de Macot La Plagne jusqu'à la fin de ce mandat, comme nous nous y étions engagés lors de notre élection en 2008.



Le point sur...

Suppression des eaux parasites et réfection des ruelles dans les villages

Dans le cadre du chantier des eaux parasites, qui se réalise quartier par quartier, une réflexion a été menée. En effet, la collectivité est tenue, pour réaliser ces travaux qui consistent à séparer les pluviales du réseau EU existant, de rajouter un 2^e réseau afin de collecter toutes les eaux de ruissellement pour les conduire vers le milieu naturel. Cette phase permet de diminuer les rejets au niveau de la Station d'épuration. Dès la pose des canalisations terminées, la réfection des enrobés doit être entreprise. Cependant, dans un souci d'embellissement des villages, la municipalité a choisi de donner un cachet à ces ruelles en y intégrant une cunette en granit.

Ainsi en 2011 : réalisation de la montée du charbonnier et la montée du Vannier à Sangot
En 2012 : ces travaux se poursuivent à Macot par la ruelle de la Fontaine, et par les ruelles du pressoir, du Ferronnier et de la contaminée à Sangot.



Gestion du patrimoine

Dans le cadre de la gestion du patrimoine communal, la collectivité a fait procéder à des travaux de rénovation dans un appartement de la Verdache durant cet hiver :

- ⊕ remplacement de l'ensemble des menuiseries par des fenêtres en aluminium équipées de vitrages à faible émissivité thermique
- ⊕ peintures et faïences refaites à neuf
- ⊕ reprise de la plomberie par les services techniques
- ⊕ pose de parquet dans tout l'appartement par les services techniques
- ⊕ pose d'une nouvelle cuisine.

Dans l'un des appartements communaux de la Fontaine à Macot chef-lieu, la cuisine a été entièrement rénovée.



Appartement de la Verdache, chef-lieu

Rénovation des galeries

La rénovation des galeries de Plagne Centre se poursuit en 2012. Au niveau de la programmation, les tranches 2 et 3 ont été inversées. Par conséquent, les travaux pour cette année porteront sur la tranche 3, c'est-à-dire : devant la Meije, du Pelvoux jusqu'au France ainsi que la partie du souk/jannu jusqu'à l'Everest. La galerie de liaison avec la partie escalator va être enterrée. L'escalator sera remplacé par un système d'ascenseurs.

Le montant estimatif de cette tranche s'élève à 1 600 000 euros TTC pour les travaux, et 150 000 euros TTC pour la maîtrise d'œuvre. La dernière tranche, en 2013, concernera la partie centrale des Ecrins et de la place de la cheminée. Ces travaux seront l'occasion de réaliser un accueil station avec différents services, projet en cours de réflexion.

Dans le cadre de la rénovation des galeries, il a paru indispensable pour la collectivité d'harmoniser les devantures des commerces. Aussi, la commune a décidé de procéder à la réfection des vitrines des commerces situés rue de la gaiété dont elle est propriétaire des murs : le Farçon et la Métairie. L'idée est de servir d'exemple et de modèle pour encourager les autres propriétaires privés à s'engager dans le même sens. La collectivité profite de ces travaux pour mettre aux normes ces locaux avec l'installation de bacs à graisse.

Le montant des travaux de rénovation des devantures incluant l'installation des bacs à graisse est estimé à 120 000 euros TTC. Ceux-ci se réalisent en maîtrise d'œuvre interne par le responsable des bâtiments communaux.



Esquisse du projet des devantures

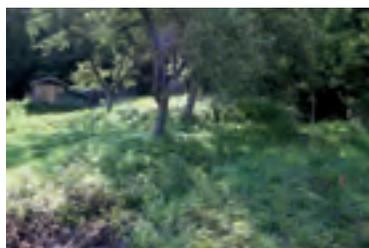
Magasin des services techniques

La commune de Macot La Plagne s'est dotée en 2011 d'un "magasin" au sein des ateliers municipaux de la Grangette. Ce magasin fournit l'ensemble des services communaux en petite fourniture et quincaillerie. Il a été ouvert afin d'optimiser les achats et de réduire les déplacements du personnel. Depuis son ouverture, une multiplication d'articles a été demandée par le personnel comme par les élus. Il est géré par deux employés municipaux, messieurs Yvon Aimoiz et Sébastien Darrouzes en plus de leurs missions habituelles. En 2011, la commune a pu constater une diminution de 20% des achats dans les magasins de matériaux de proximité ce qui a permis une substantielle économie sur le budget fonctionnement, ainsi que sur les frais de déplacement.



Eau d'arrosage

Un projet qui se concrétise : d'ici la fin de l'année le réservoir pour le réseau d'eau d'arrosage de 30 m³ va être réalisé au sommet de Macot.



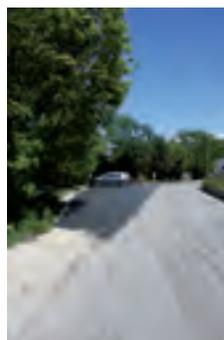
Emplacement du futur réservoir

Travaux lac vert

Dans la continuité des travaux de maintien en eau du lac vert réalisés à l'automne 2011, la commune va aménager les abords et installer des équipements afin de rendre ce site touristique remarquable face au Mont Blanc plus accueillant.

Afin de préserver ce lieu, la pose d'une barrière sur le pourtour du lac vient d'être confiée à l'ONF, interdisant ainsi l'accès aux engins motorisés et aux animaux.

Dans le but d'accueillir convenablement nos vacanciers, un aménagement comprenant table d'orientation, barbecues, tables de pique-nique, terrain de pétanque sera réalisé par les services techniques. Cependant, il est important de rappeler que ce point d'eau est un lac d'agrément donc STRICTEMENT INTERDIT à la baignade.



Aire de stationnement à l'entrée de la piste cyclable

Zone artisanale

La communauté de communes du canton d'Aime a réalisé en 2011 le réseau EU du bâtiment de la base de kayak. La commune a profité de cette antenne de réseaux pour supprimer "la fosse toutes eaux" de la zone industrielle de Macot en prolongeant le réseau de 150 mètres depuis la passerelle enjambant l'Isère à droite du stade de foot. Et suite au démontage de l'enclos de cette fosse, nous avons pu réaliser une petite aire de stationnement à l'entrée de la piste cyclable. Afin d'accueillir les championnats du monde de Kayak cet été, l'enrobé autour de la base kayak a été entièrement repris.



Enrobé de la base kayak

Les enrobés

La commune a profité du printemps pour réaliser les enrobés sur les villages :

- ➡ Rue Saint-Sébastien à Macot pour un montant de 55 033 euros TTC
- ➡ Le parking sous l'OPAC de Macot pour un montant de 83 550 euros TTC
- ➡ Rue de la Fontaine et ruelles pour un montant de 92 298 euros TTC
- ➡ Zone Artisanale des Îles pour un montant de 61 031 euros TTC

Les espaces naturels remarquables

Bien que ne faisant pas partie du Parc National de la Vanoise, la commune de Macot La Plagne, avec sa superficie de 37,86 km² regorge de multiples espaces naturels. Ces derniers, de diverses natures constituent un patrimoine naturel riche à valoriser et à protéger. Que ce soit la faune, la flore ou même la géologie, quelques petites merveilles de la nature peuvent se découvrir à quelques pas de chez vous. Découvrons ensemble à travers ce dossier thématique la richesse environnementale de la commune de Macot.

Les zones naturelles d'intérêt floristique et faunistique

Plusieurs sites témoignent d'un fort intérêt écologique sur le territoire de la commune. Souvent, cet intérêt est suscité par la présence d'espèces floristiques ou faunistiques remarquables. En France, ces sites ont fait l'objet d'un inventaire et ont été classés selon une typologie qui les différencie en fonction de leur étendue et de leur intérêt écologique. Ces zones sont appelées ZNIEFF (Zone Naturelles d'Intérêt Écologique Faunistique et Floristique) qui peuvent être de type I (de superficie réduite, ce sont des espaces homogènes d'un point de vue écologique

qui abritent au moins une espèce et/ou un habitat rare ou menacé) ou de type II (grands ensembles naturels riches, ou peu modifiés, qui offrent des potentialités biologiques importantes, elles peuvent inclure des zones de type I). Sur la commune de Macot, seules des zones de type I ont été répertoriées. Ces espaces naturels sont bien évidemment sensibles et extrêmement fragiles mais ils ne font pas, dans l'ensemble, l'objet de mesures de protection ou de prescription particulières pour leur sauvegarde. Trois sites remarquables sont ainsi distingués. . .

La Cembraie de La Plagne

Installée en versant Nord entre 1 900 m et 2 200 m d'altitude au dessus de la station de Plagne Centre, elle constitue dans un premier temps un élément paysager remarquable. Elle est en effet caractérisée par ces entonnoirs pouvant parfois atteindre une profondeur de 10 m, creusés dans le gypse blanc sous l'effet de la dissolution du sulfate de calcium par l'eau (pluie, fonte de neige. . .). S'étalant sur 17 hectares, plus de 1 000 de ces entonnoirs ont été dénombrés et leur succession peut même parfois former de petites gorges similaires à des canyons. La présence de manière dominante du pin cembro sur ce terrain gypseux vient ensuite constituer un élément écologique d'une grande importance. En effet, cette association entre le pin cembro et le gypse est très rare et la Cembraie de La Plagne est bien souvent considérée comme l'unique milieu de ce type en Europe. Le mélèze, le pin à crochets, le saule à feuilles réticulées ou le raisin d'ours commun sont d'autres espèces végétales qui viennent compléter ce magnifique tableau. Certaines espèces de champignons, parfois très rares en Europe et liées à la présence des arolles, ont aussi été répertoriées. D'un point de vue faunistique enfin, la Cembraie sur gypse est tout aussi remarquable notamment via la présence du cassenoix moucheté. Ce petit oiseau est l'élément indispensable de la survie de ce milieu car il permet la dissémination des graines de pin cembro. À la fin de l'été, le cassenoix cache les graines de pin au sein de petites cachettes, constituées par les trous de gypse, afin de faire ses provisions pour l'hiver. Mais un certain nombre de ces cachettes est oublié par l'oiseau et ces graines se développent ensuite en formant de nouveaux arbres participant à la régénération de la forêt. La Cembraie de la Plagne est donc le milieu



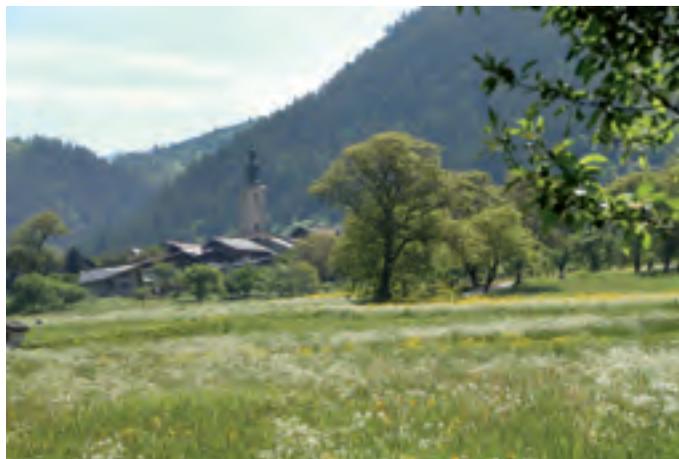
La Cembraie sur gypse de la Plagne est un milieu unique en Europe

type pour expliquer le phénomène d'écosystème et d'interdépendance entre géologie, faune et flore. Le gypse constitue un terrain d'accueil pour le pin cembro qui constitue une nourriture pour le cassenoix qui lui-même, en se servant du gypse comme garde manger vient à assurer la perdurance du milieu. Si un des éléments venait à être modifié, c'est tout l'ensemble qui viendrait à être chamboulé et qui pourrait disparaître. Aujourd'hui, la Cembraie semble bien se porter et continue de se régénérer malgré la forte fréquentation de ses alentours. La société d'aménagement de La Plagne veille à sa protection en contribuant à éviter les passages de skieurs hors pistes qui pourraient endommager les arbres et perturber la faune. Cependant élément fortement sensible aux variations climatiques le réchauffement global de la planète pourrait avoir des conséquences sur son équilibre dans les années à venir.

de la commune de Macot La Plagne

Les vergers de Macot

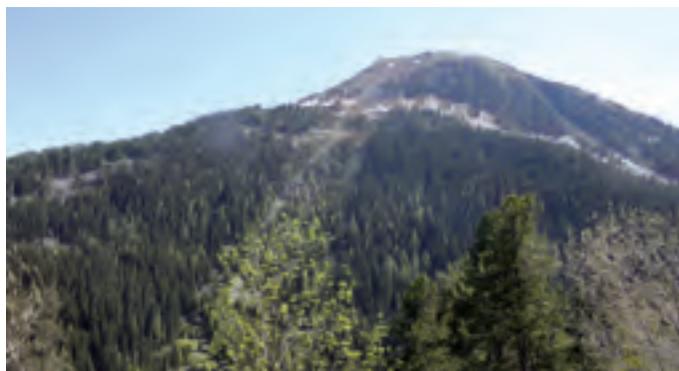
Implantés sur les pentes douces des cônes de déjection de Macot et Sangot, ces vergers traditionnels peuvent paraître anodins mais constituent en réalité un milieu écologique remarquable. S'étendant sur environ 110 hectares, ils sont constitués pour l'essentiel d'arbres fruitiers à haute tige tels que pommiers, poiriers, cormiers et noyers. La présence de ces arbres témoigne d'une certaine diversité des espèces végétales. Ils constituent par ailleurs des habitats nécessaires à bon nombre d'animaux et notamment les oiseaux. Les cavités qui se forment naturellement dans les branches et les troncs permettent aux oiseaux de constituer leurs nids mais ces derniers trouvent aussi toute la nourriture qui leur est nécessaire dans les haies et prairies environnantes. Grimpeur des jardins, Gobemouche noir, Torcol fourmilier, Rouge queue à front blanc et Mésanges sont autant d'oiseaux qu'il est possible d'observer au sein des vergers. De même, il ne sera pas exceptionnel d'y croiser reptiles, amphibiens ou même libellules. L'entretien et la sauvegarde des vergers par l'homme sont donc un élément essentiel pour la sauvegarde de ce milieu remarquable. Sauvegarde à laquelle participe activement l'association des "Vergers de Macot" via ses diverses actions tout au long de l'année.



Les vergers constituent le paysage caractéristique du village de Macot

La forêt du mont Saint-Jacques

Installée sur les contreforts du Saint-Jacques et s'étendant sur 480 ha elle est le seul espace naturel à faire l'objet de mesures de protection sur la commune. Elle a été classée forêt de protection à titre de mesure compensatoire à l'extension de la station de ski de la Plagne en 1992. Composée essentiellement d'épicéas, on y retrouve cependant quelques pins cembro. À la limite supérieure d'extension de ces arbres, la forêt laisse place à une zone de landes et d'éboulis qui constitue un habitat privilégié pour des espèces telles que la perdrix bartavelle, le lagopède alpin mais aussi le très charismatique tétras-lyre. C'est aussi dans cette zone que l'on peut trouver le lycopode des Alpes, "fougère" de montagne au teint vert bleuâtre, espèce aujourd'hui rare et protégée. En tant que forêt classée pour sa valeur écologique, toute activité y est réglementée et aucune forme d'exploitation, d'aménagement ou de construction n'y est permise. Bien que très prisée par les skieurs hors-piste, la pratique du ski y est formellement déconseillée afin notamment



La forêt du mont Saint-Jacques, un îlot de nature préservée

de protéger les végétaux qui pourraient être abimés par le passage des skieurs mais aussi afin de ne pas perturber les animaux tels que le Tétrás-lyre dont le dérangement en hiver peut être fatal.

Ces trois zones identifiées comme des ZNIEF de type I sont donc des sites naturels remarquables de la commune de par leur richesse écologique. Cependant, d'autres espaces peuvent être considérés comme tels sans pour autant être inscrits à l'inventaire des ZNIEF.

Les zones humides

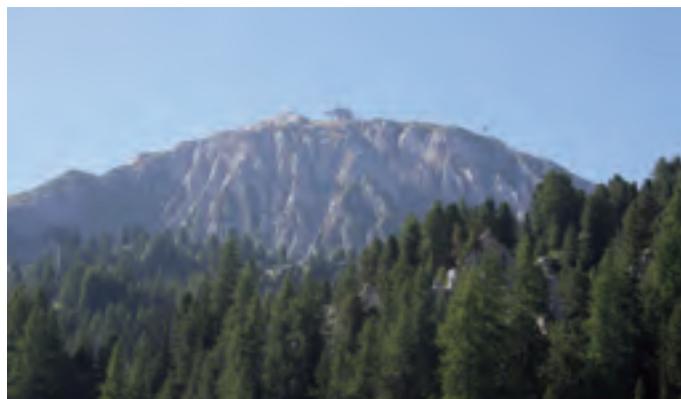
Autrefois considérées à tort comme de “mauvaises terres” et asséchées pendant de nombreuses années, les zones humides font aujourd’hui l’objet d’une attention particulière. Bien souvent constituées de zones marécageuses ou de tourbières, elles se définissent comme des terrains inondés partiellement ou totalement sur de petites ou grandes surfaces. Elles représentent un intérêt écologique sans précédent dans le sens où elles abritent de nombreuses espèces faunistiques (batraciens...) et floristiques hydrophiles. Elles jouent aussi un rôle dans l’équilibre hydrologique des bassins versant en constituant des “zones tampons” permettant de réguler les flux et d’éviter les crues. Plus d’une vingtaine de ces zones a été identifiée sur le territoire communal. Situées en forêt ou en alpage certaines d’entre elles représentent un intérêt paysager considérable. L’Assemblée du Pays Tarentaise Vanoise, dans le cadre du contrat de bassin versant “Isère Amont” et en partenariat avec le Conservatoire du Patrimoine Naturel de la Savoie a procédé à la réalisation d’un diagnostic écologique de ces zones sur le territoire des communes adhérentes au Syndicat Intercommunal de La Grande Plagne. Ce diagnostic sera complété d’un plan d’action à destination de la Société d’Aménagement de La Plagne et des communes qui s’engageront au cours des prochaines années dans la réalisation de mesures de protection et de mise en valeur de ces dernières.



La mise en valeur d’une zone humide par la Société d’Aménagement de la Plagne à proximité du col de Forclé

Les sites géologiques

Depuis cette année un inventaire des sites géologiques remarquables a été réalisé par le Bureau de Recherche Géologique et Minier, organisme d’État. Les sites géologiques sont donc aujourd’hui reconnus pour leur valeur paysagère et ne sont plus considérés comme de simples amas de gravats austères. Sur le territoire de Macot, les cargneules de Grande Rochette ont été inscrites à cet inventaire avec leur imposant relief marqué, parfois considéré comme lunaire. Cette inscription n’impose aucune mesure de protection et n’induit aucune interdiction mais témoigne de l’intérêt paysager du site.



La Grande Rochette, l’un des sommets emblématiques de la Plagne

Nous venons donc de le voir, la commune de Macot regorge d’espaces naturels remarquables. Ces derniers à l’équilibre écologique fragile sont à préserver et valoriser afin d’assurer leur maintien dans le temps. Ils nécessitent le plus grand respect de la part de tous afin de limiter au mieux l’influence de l’homme sur cet équilibre. Enfin, il n’est pas nécessaire qu’un site soit inscrit dans quelconque inventaire pour qu’il représente un intérêt écologique. Il est de notre devoir à chacun de protéger au quotidien l’ensemble des éléments qui nous entoure.

La taxe d'aménagement

Vous construisez, vous agrandissez, vous rénovez... Comment calculer la taxe d'aménagement que vous acquitterez pour votre projet. Prévoyez-la dans votre budget !

De quoi est constituée cette taxe ?

- Une part est destinée à la commune, en vue de financer les équipements publics communaux nécessités par l'urbanisation. Le conseil municipal fixe le taux qui peut être différent par secteur, et les exonérations facultatives.
- Une part est destinée au département, en vue de financer, d'une part, la protection, la gestion et l'ouverture au public des espaces naturels sensibles et d'autre part les dépenses des conseils d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement. Le conseil général de la Savoie a fixé le taux à 2,5%. Cette part départementale s'impose dans toutes les communes.

Quel est le mode de calcul ?

Le montant de la TA dépend :

- de la surface de plancher taxable de la ou (des) construction(s) prévue(s)
- de la surface de certaines installations extérieures (piscine, panneaux photovoltaïques au sol)
- du nombre de places de stationnement extérieures à la construction
- de la valeur taxable de la surface de plancher fixée annuellement par décret ministériel : 693 euros pour 2012
- de la valeur taxable fixée :
 - pour les aires de stationnement extérieures, à 2000 euros minimum par emplacement
 - pour les piscines, à 200 euros par mètre carré de surface de bassin
 - pour les panneaux photovoltaïques au sol, à 10 euros par mètre carré de surface
- du taux applicable pour la part communale et celle départementale

Détermination de la surface plancher

La somme des surfaces de plancher de chaque niveau clos et couvert, calculée à partir du nu intérieur des murs, sans prendre en compte l'épaisseur des murs entourant les embrasures, les portes et fenêtres, dont on déduit, les vides et les trémies correspondant au passage de l'ascenseur et de l'escalier, les surfaces de plancher sous une hauteur de plafond inférieure ou égale à 1m 80.

Ce qui donne la surface taxable assiette de la taxe d'aménagement.

Calcul du montant

Le montant est calculé ainsi :

surface de plancher ou nombre x valeur taxable x taux

Un abattement automatique de 50% sur la valeur forfaitaire est fait (soit 346 euros le m²) pour :

- Les locaux d'habitation et d'hébergement bénéficiant d'un prêt aidé de l'État, hors du champ d'application du PLAI
- Les 100 premiers m² des locaux à usage d'habitation principale
- Les locaux à usage industriel et artisanal
- Les entrepôts et hangars non ouverts au public faisant l'objet d'une exploitation commerciale
- Les parcs de stationnement couverts faisant l'objet d'une exploitation commerciale.

Exemple de calcul pour une maison individuelle de 160 m² de surface de plancher avec 2 places de stationnement extérieures à l'habitation-taux communal de 3% ou 5% selon les secteurs (suivant présence ou non des réseaux).

Part communale

Taux communal : 3%

Surface plancher	100 m ² x 346 x 3%	= 1038 euros
Surface plancher	60 m ² x 693 x 3%	= 1247,40 euros
Stationnement	2 x 2000 x 3%	= 120 euros

Taux communal : 5%

Surface plancher	100 m ² x 346 x 5%	= 1730 euros
Surface plancher	60 m ² x 693 x 5%	= 2079 euros
stationnement	2 x 2000 x 5%	= 200 euros

Part départementale

Surface plancher	100 m ² x 346 x 2,5%	= 865 euros
Surface plancher	60 m ² x 693 x 2,5%	= 1039 euros
Stationnement	2 x 2000 x 2,5%	= 100 euros

Où se renseigner ?

À la mairie de la commune où est implantée votre construction
 À l'unité territoriale de la direction départementale des territoires dont dépend la commune où est implantée votre construction :
 04 79 31 15 37

À la direction départementale des territoires Service SPAT/ADS :
 04 79 71 74 78

Acteurs de notre commune...

Le déneigement et le travail quotidien des services techniques

Les sept mètres de neige cumulés ont entraîné un travail important pour les services techniques de la commune comme pour les entreprises privées adjudicatrices des marchés de déneigement.

En effet, sur l'ensemble des 6 sites de La Plagne et La Roche pour l'équipe du haut et les villages pour l'équipe du bas, le déneigement doit être réalisé suivant des priorités. En premier lieu : les trottoirs, l'accès à la crèche, aux écoles et à leurs cours, les salles communales avec leurs sorties de secours. Pour la station : tous les accès et les entrées des points information et l'entrée de la maison du tourisme à Plagne Centre, les sanitaires publics. Avec la nouvelle loi sur l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite, ces équipements doivent être déneigés rapidement. Il ne faut pas oublier également le déneigement de tous les bancs et les poubelles sur les fronts de neige ainsi que de les relever pour le passage de la dameuse.

Plus de 150 conteneurs ont été mis en place sur la station et doivent être déneigés à la pelle et être accessibles à tous moments. Les services techniques retirent même dans un premier temps la neige sur les couvercles pour éviter que les ordures soient posées à même le sol. Les trottoirs de plus en plus nombreux sur la station comme sur le village demandent un travail conséquent pour leur déneigement et pour casser la glace lorsqu'ils sont gelés. Cette année, en plus de l'existant, les services techniques ont dû s'occuper également des trottoirs à Plagne Soleil et de la nouvelle rampe de Plagne Centre menant à la Place du Chaudron. Le travail de déneigement est réalisé soit à la fraise, soit à la pelle suivant l'accès ou la surface de l'équipement à déneiger.

Les services techniques ont de plus en charge le déneigement des escaliers allant de Plagne 1800 aux lotissements de Plagne 1800 (chalets en location et chalets de particulier) : 40 marches et 2h de travail à chaque chute de neige.

Après ils doivent également sécuriser les parties publiques : faire tomber les corniches accessibles, déglacer les places, les accès et les trottoirs.

Cet hiver, un important travail de collaboration a été réalisé entre la police municipale, les services techniques, et les entreprises privées pour déneiger les parkings afin qu'ils soient disponibles les jours d'arrivée. Les entreprises privées sont appelées uniquement lors de chute de neige dépassant 10 cm. Au dessous de ce seuil, l'ensemble du déneigement incombe aux services techniques.

Dans le travail quotidien des agents, le nettoyage des stations est une part importante. Les rondinots de la place Perrière sont régulièrement enlevés et nettoyés. Le tour des fronts de neige est réalisé quotidiennement afin de vider les poubelles, les cendriers, remplir les "sacomat" et nettoyer les places. Il est important de rappeler que les encombrants doivent être amenés à la déchetterie et non laissés à côté des conteneurs. Le ramassage de ces encombrants demande un agent à plein temps durant la saison.

Durant la saison d'hiver, les services techniques travaillent 7 jours/7 avec une organisation basée en 2 équipes de 10 sur la station et 2 équipes de 5 sur les villages.



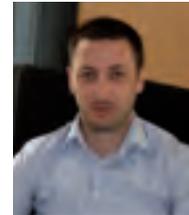
Le directeur général des services

Le directeur général des services est le collaborateur direct du maire et des élus. Personne de confiance du maire, il met en œuvre la politique définie par les élus, et notamment les projets importants portés par les élus. Il participe à l'ensemble des réunions de préparation et de concertation, puis élabore et instruit les dossiers avec les services concernés (ex : rénovation des galeries de Plagne Centre). Il garantit la sécurité juridique de ces dossiers en partenariat avec le cabinet d'avocat-conseil de la commune. Il assure la direction générale des services de la mairie, ainsi que leur organisation et leur coordination. La transmission des directives du maire aux services relève donc de son autorité.

Nicolas DÉMAS prépare les conseils municipaux, et vérifie les délibérations qu'il élabore avec l'aide de l'ensemble des services et qui sont proposées à l'assemblée territoriale. Il assiste aux nombreuses réunions préparatoires organisées en interne : réunions maire-adjoints, conseil municipal, conseil municipal informel, commissions, groupes de travail... Il veille à la conformité de tous les actes émanant de la collectivité : délibérations, arrêtés et conventions.

Le directeur général des services est le garant de la sécurité juridique des actes. Plus particulièrement à Macot La Plagne, il rédige et vérifie l'ensemble des actes relatifs à l'administration générale et à la sécurité, dans le cadre notamment des pouvoirs de police du maire. Il rédige et vérifie tous les actes relatifs au domaine skiable et travaille en relation directe avec le responsable de la sécurité de la société d'aménagement de La Plagne. En son absence, il est suppléé par la directrice générale adjointe, M^{me} Géraldine FAVRE.

Une réunion hebdomadaire est organisée avec les différents directeurs des services : Géraldine Favre, directrice générale adjointe, Loïc Hardouin, directeur des services techniques et Jacques Vibert, responsable du service urbanisme. Elle a lieu le lendemain de la réunion maire-adjoints et permet au directeur général des services de



transmettre les orientations prises et souhaitées par les élus, ainsi que les informations interservices. Cette réunion permet également aux chefs de service de coordonner leurs missions.

Nicolas DÉMAS veille, en coordination avec le conseiller municipal délégué à la sécurité, monsieur Patrice Merel à la réalisation et à la mise en œuvre des arrêtés relatifs à la sécurité, il convoque la commission municipale de sécurité. Il supervise, avec le chef de poste monsieur Sylvain Francillon et monsieur Laurent Boch l'élu référent, les missions du service de police municipale.

Avec la directrice générale adjointe et les différents chefs de service, le directeur général des services participe aux entretiens de recrutement et participe à l'ensemble des décisions concernant la gestion du personnel, les décisions finales revenant à monsieur le maire et aux adjoints délégués. Nicolas DÉMAS est le référent communal des partenaires de la collectivité comme la maison du tourisme, le syndicat intercommunal de la grande Plagne, l'office de promotion de la grande Plagne, la communauté de communes ou les autres mairies du canton, et il est également l'interlocuteur des services de l'État et des autres collectivités territoriales (région, conseil général).

Les missions du directeur général des services évoluent en fonction des besoins de la collectivité. Etant le premier interlocuteur du personnel comme des élus, il doit faire preuve en permanence de souplesse, d'une grande capacité d'écoute et d'adaptation, et du recul nécessaire à la prise de décision.

Secrétariat du maire, des élus et de la direction

Le secrétariat du maire, et de la direction est assuré par Marie-Christine CURTON. Elle assure ses missions au sein de la collectivité depuis décembre 2001. Personne de confiance du maire, elle gère son emploi du temps et ses rendez-vous ainsi que ses déplacements relatifs à sa fonction (réservation billets de train, hôtels...)

Marie-Christine CURTON s'occupe de rédiger les différents courriers du maire, du directeur général des services et de certains élus.

Plus généralement, elle s'occupe de la gestion des envois de courriers, traite leur arrivée, leur enregistrement et leur diffusion dans l'ensemble des services ou aux élus, de l'affranchissement et fait le lien entre la collectivité et la Poste.

Elle gère également les dossiers assurance/sinistres de l'ensemble de la collectivité : bâtiments publics, véhicules.

En collaboration avec madame Sylvie MAITRE, maire-adjointe chargée



des affaires sociales, elle gère les différentes demandes de logement et assure le lien avec l'OPAC et HALPADES (crête côte).

Depuis 2010, la collectivité a mis en place la dématérialisation des actes réglementaires : envoi de ces actes à la sous-préfecture via une plateforme internet sécurisée. Cette mission lui incombe également.

Ce poste requiert de solides qualités : organisation, méthode, esprit d'initiative et autonomie.

Bilan saison d'hiver 2011/2012

Cette saison d'hiver 2011/2012 aura connu un début très chargé en évènement : coupe du monde de bobsleigh, les étoiles du sport et leur 10^e anniversaire, les 50 ans de la Plagne, la nuit du pompon rouge. Ces évènements importants en début de saison ont eu un très bel impact sur la station autant en termes de remplissage que de communication. Les équipes de la maison du tourisme, des services techniques et de la police municipale n'ont pas ménagé leur peine afin que cet enchaînement se déroule avec succès malgré le temps neigeux.

La coupe du monde de bobsleigh, la première depuis 10 ans, s'est très bien déroulée. Cet évènement a généré plus de 5 000 nuitées avant l'ouverture de la station, ce qui n'est pas négligeable pour les professionnels. Ensuite, les étoiles du sport ont fêté leur 10^e anniversaire. Cette édition a été très marquée au niveau communication avec plus de 180 spots diffusés sur les différentes chaînes TV et un stade 2 en direct. Evènement phare de la saison, le spectacle organisé pour les 50 ans de La Plagne, le 21 décembre, a été très apprécié par la clientèle présente cette semaine-là.

Comme chaque année, la maison du tourisme a ensuite reconduit ses animations de Noël : présence du père Noël, crèche vivante... Pour terminer avec la nuit du pompon rouge, qui a réuni plus de 10 000 personnes sur le front de neige de Plagne Bellecôte le 31 décembre.

La saison d'animation s'est poursuivie avec les différentes tournées promotionnelles (SFR freeskiing tour, PlayStation tour), le born to be

show organisé par le club des sports en collaboration avec la maison du tourisme, la 6 D neige, l'animation de Pâques et l'Urban Plagne Festival. Le concept Urban Plagne a un peu évolué cette année puisque monsieur Régis Wargnier (réalisateur du film Indochine notamment) s'est intéressé de près à ce festival. Cette personnalité s'est engagée pour deux ans et a souhaité associer deux écoles de cinéma afin de créer des scénarii avec les freeriders. De très belles vidéos sont ressorties de cette première édition. L'Urban Plagne Festival est une animation très médiatique avec de nombreux retours en termes d'image et de communication.

Il ne faut pas oublier les animations quotidiennes mises en place par les animateurs de la maison du tourisme et surtout rappeler que l'équipe a 7 sites d'altitude à gérer : Plagne Centre, Aime 2000, Plagne Villages, Plagne Soleil, Plagne Bellecôte, Belle Plagne, et Plagne 1800.

La maison du tourisme a par ailleurs repris en gestion la piste de bobsleigh cet hiver. Grâce à une communication développée et dynamisée avec notamment le recrutement d'une commerciale, le bilan de la saison d'hiver est très bon puisque le chiffre d'affaire a été amélioré de 100 000 euros. Aujourd'hui, il reste un important travail de réflexion sur la valorisation des locaux, de l'accueil, d'un espace d'attente... sans dénaturer la structure d'origine.

En ce qui concerne l'été, la maison du tourisme repart sur son équipe de professionnels de l'animation qui propose des activités aux vacanciers dans chaque station : grands tournois sportifs, jeux de piste pour les enfants, spectacles, grandes journées à thème, fêtes de village ou fêtes traditionnelles, concours de pétanque, cours de fitness, soirées dansantes... La saison d'été s'ouvrira sur un rassemblement de vieilles voitures et avec la traditionnelle fête de la Remue au Dou du Praz

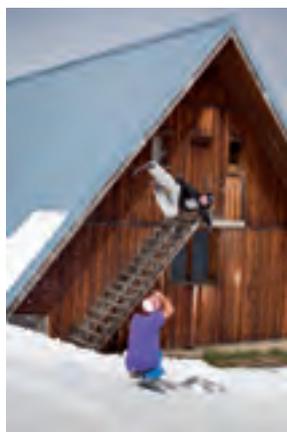
La 6 D revient encore cette année, avec le trail des deux lacs et la 6 D kids. La 6000 D fait de nouveau partie du Trail tour national pour la deuxième année consécutive. Et la saison se clôturera sur l'Urban Plagne été.

L'animation va également être axée sur la piste de bobsleigh avec la première édition du beton on fire. Cette compétition regroupe une trentaine de riders équipés de roller ou de longboard qui s'affrontent sur la piste de bob. Elle a lieu en deux étapes à Altenberg et à la Plagne. La piste sera également intégrée dans un circuit de balade. Enfin, le souhait est de lancer un challenge chaque semaine aux touristes sur la piste (en vélo ou course à pied).

Malgré les nombreux travaux indispensables à l'avenir de la station qui vont avoir lieu cet été, la maison du tourisme va tout mettre en œuvre afin que la clientèle apprécie son séjour.



21 décembre



Urban Plagne Festival

et programmation été 2012

JUILLET 2012

- 7 et 8** Rassemblement de véhicules anciens — La Plagne
10 La remue — Dou du Praz
14 Fête de Plagne Bellecôte
14 Cérémonie au monument aux morts, chef-lieu
15 Montée cycliste Julien Lizeroux
21 Fête du plan d'eau de Macot La Plagne
21h00/22h30 : Show "La malle aux chansons"
Des musiciens, chanteuses, chanteurs, danseuses,
de fabuleux décors, des costumes, strass, paillettes
pour un spectacle qui reprend les plus grands succès
des années trente à nos jours. Des extraits des plus
grandes revues et comédies musicales sans oublier
la magie des rythmes africains, antillais et brésiliens.
22h30 : Spectacle pyrotechnique
Suivi d'une discothèque géante en live, avec un grand
orchestre, sur les plus grands tubes d'hier et d'aujourd'hui.
- 28 et 29** La 6000D — Aime et La Plagne



AOÛT 2012

- 2** Fête d'Aime la Plagne
5 Fête de Belle Plagne
7 Fête de l'alpage au Dou du praz
8 Fête de Plagne 1800
11 et 12 Beton on Fire sur la Piste Olympique de bobsleigh
15 Commémoration du parachutage
suivie de la fête de Plagne Centre
22 Concert des fêtes musicales — Église Saint-Nicolas à Macot chef-lieu
Quatuor à cordes KAPPALOVA (Tchéquie)
et Georges Kiss, forte piano — Programme Mozart
- 22 au 24** Urban Plagne Festival



SEPTEMBRE 2012

- 29** Fête Terre Terroir Tarentaise à Macot La Plagne — chef-lieu
Fête du terroir, du patrimoine :
nombreux stands d'artisans, défilés de vieilles
jeep et de groupes folkloriques, ferme reconstituée

2012 – Les actions de communication de l'OPGP

En 2005, l'Office de Promotion de la Grande Plagne se portait candidat à l'organisation des championnats du monde de canoë/kayak de descente. 7 ans plus tard, ce magnifique événement va prendre place sur l'Isère, de Bellentre à Aime, du 26 juin au 1^{er} juillet. Depuis 2006, ce sont 3 championnats de France, dont l'édition 2011 fut ouverte aux nations étrangères, qui ont été organisés dans la vallée. La Plagne montre ainsi la diversité de son territoire en termes d'activités et d'offres touristiques.

Cette année l'OPGP a pu dégager un budget spécifique pour la communication et la promotion de l'été. La Plagne sera présente dans divers supports de presse générale et spécialisée, notamment dans les numéros "spécial été" du Nouvel Observateur, l'Express, l'Équipe Mag, Alpes Loisirs, Vélo Vert et VTT Mag. L'accent est mis sur la pratique du VTT mais aussi sur le produit 6D Trek. Ce sentier de randonnée développé autour du parcours de l'Ultra 6000D, et qui parcourt les 4 communes du territoire de la Grande Plagne, a déjà fait l'objet d'une édition d'un topoguide.

Différentes actions de promotion ont eu lieu ce printemps, et l'accent a été mis sur ce 6D Trek. La Plagne était présente au salon "Destination Nature" à Paris, mais aussi à Running Expo à l'occasion du Marathon de Paris pour la promotion de la 6000D mais aussi de notre destination touristique.



Le site internet constitue toujours un outil majeur dans la communication de la Plagne. Cette année, la barre du million de visiteurs uniques a été dépassée, générant 7,3 millions de pages vues. En décembre 2011, la Plagne ouvrait sa propre application à destination des téléphones mobiles et autres tablettes ; 35 000 téléchargements ont été observés. Parallèlement, un jeu-concours était mis en place, en partenariat avec Citroën. 29 500 participants ont tenté de gagner la DS3 aux couleurs de notre station. Ce superbe score a permis d'augmenter le nombre d'abonnés à notre newsletter à 45 000.

Pour l'automne prochain, un nouveau plan média est d'ores et déjà mis en place avec une présence dans les plus grandes salles de cinéma de la région Parisienne et Rhône Alpes. Le film de 30 secondes sera à découvrir dès le mois d'octobre.



Des nouvelles des équipiers

20 ans déjà ! en effet, c'est à l'issue des Jeux Olympiques de février 1992 qu'est née cette AMICALE suite au formidable élan impulsé par l'organisation des épreuves sur le site de La Roche qui a mobilisé en son temps quelques 630 volontaires pour encadrer, organiser, et sécuriser cet évènement sportif majeur. Sous la houlette des deux Paul, Paviet et Sorrel, 130 volontaires des JO se regroupèrent pour former "l'amicale des équipiers 92".

Dans "Amicale" il y a "Ami", et cette bande d'amis, animée par l'esprit d'entraide continue aujourd'hui de porter haut les valeurs historiques de cette association. De cette époque subsiste l'envie d'être utile à la collectivité, de façon désintéressée, dans une ambiance détendue, bon enfant, mais toujours efficace dans les missions qui sont confiées aux bénévoles.

Aujourd'hui, cette association compte une centaine d'adhérents à jour de leur cotisation. Leurs interventions se situent à plusieurs niveaux, le sportif restant leur principale activité :

Les compétitions sur la piste de bob, c'est un retour aux sources et nombreux sont les postes tenus avec compétence par les volontaires. La 6000 D, évènement majeur de l'été qui nécessite une bonne cinquantaine de bénévoles durant plusieurs jours.

Quelques évènements et animations diverses sur la station sollicitent l'aide des équipiers : Noël, la nuit du pompon rouge, les 50 ans de la Plagne, le trail des neiges, parfois quelques épreuves de ski alpin ou acrobatique comme une épreuve de coupe du monde de télémark à Montchavin.



Réception des tenues en présence des élus



"Chaud les marrons" lors d'un marché de Noël à Aime

Depuis quelques années, les épreuves de canoë-kayak (championnat de France, championnat du monde cet été) réclament nombre de personnes pour compléter l'armée de bénévoles indispensables à leur bon déroulement.

Les élus ainsi que les organisateurs sont conscients de l'intérêt de cette association sans laquelle les évènements seraient plus difficiles à mettre en œuvre. La compétence des équipiers va au-delà du sportif puisqu'ils interviennent également dans le domaine culturel et de loisirs comme les journées du patrimoine, le marché de Noël, et en règle générale, partout où la demande existe.

On reconnaît ces équipiers, en hiver, grâce à leurs anoraks noirs et rouges, offerts par les municipalités de Macot La Plagne et d'Aime et en été, grâce à leurs gilets en toile beige, payés par l'association.

Les ressources de l'Amicale proviennent essentiellement des cotisations de ses membres ainsi que des subventions accordées par les mairies de Macot La Plagne et d'Aime.

Un conseil d'administration veille à la bonne marche de l'amicale et se réunit environ trois fois par an pour faire le point et prendre les décisions qui s'imposent. C'est ainsi que cet été 2012, à l'issue de l'assemblée générale qui se tiendra à Macot le samedi 04 août, un repas réunira tous les adhérents et les personnalités pour fêter dans la bonne humeur les 20 ans d'existence de cette association.

Fête Terre, Terroir, Tarentaise

Après Aime, Moûtiers, Bozel et Bourg-Saint-Maurice, Macot La Plagne a été choisie pour organiser la fête Terre, Terroir, Tarentaise, édition 2012. Elle aura lieu le samedi 29 septembre, à Macot La Plagne. Lancée en 2008 par Yvon Rocca (fondateur et directeur du journal *La Tarentaise Hebdo*) et une poignée d'amoureux des traditions et de la culture locale, cette première édition a rencontré un énorme succès. Il a donc été décidé de pérenniser cette manifestation en la déplaçant chaque année de canton en canton.

Cette fête s'appuie sur une unité de territoire dans la Tarentaise, liée à l'histoire, à la géographie de la vallée et à l'économie locale.

Yvon Rocca rappelle que des éléments fédérateurs ont existé et existent encore sur lesquels l'unité de la Tarentaise a pu ou peut s'appuyer pour rassembler l'ensemble des acteurs de la vallée : les Jeux Olympiques, la foire de Tarentaise, les championnats du monde de ski à Val d'Isère. Pour lui, il est donc important de développer les événements à l'échelle de la Tarentaise afin de réunir l'ensemble des habitants et acteurs de la vallée. Cette manifestation a lieu grâce au soutien logistique de la commune qui l'accueille, aux nombreux bénévoles et associations qui font partie du comité d'organisation, au magazine *La Tarentaise Hebdo* et aussi grâce à l'aide financière apportée par le conseil général de la Savoie et le conseil régional Rhône-Alpes par le biais de l'Assemblée des Pays de Tarentaise Vanoise et de son président Hervé Gaymard.

La fête Terre, Terroir, Tarentaise rassemble un grand nombre d'associations et professionnels locaux afin de valoriser l'ensemble des talents et savoir-faire patrimoniaux et actuels de la vallée, et crée un événement convivial et fédérateur pour les habitants.

Cette fête a également un intérêt caritatif puisque le bénéfice est intégralement reversé à une association. Depuis sa création, La fête a rapporté à différentes associations comme handi évasion, association contre la mucoviscidose, Sapaudia, le Lyon's club de courchevel pour "même pas mal", un total de 16 350 euros.

Organisée chaque année à la même époque, elle s'affirme comme un véritable rendez-vous régulier pour les habitants en dehors des périodes touristiques.

Le samedi 29 septembre prochain, nous vous invitons à venir participer à cette fête où vous pourrez découvrir toutes sortes d'artisans : confiture, poterie, scieur, forgeron, sculpteur sur bois, sur pierre, apiculteur La reconstitution d'une ferme avec vaches, veaux, génisses, moutons, chèvres, chevaux. La présence de l'Académie du goût, des associations communales (vergers de Macot, Macot Patch').

Vous pourrez découvrir des ateliers de fabrication de bugnes, de beaufort, de tomme de Savoie, assister à la fabrication d'un chalet en bois et à des démonstrations de bûcheronnage. Vous pourrez également participer à la préparation de la soupe dans le gros chaudron de cuivre. La journée se clôturera par une pièce paysanne.

La commune de Macot La Plagne a souhaité apporter sa touche locale en associant à cette fête l'ensemble des enfants de la commune par le biais d'un petit défilé en costumes d'époques, de chants en patois et de danses folkloriques.

Le but est vraiment de permettre aux habitants de la commune de se retrouver dans une ambiance d'autrefois, dans le plus pur esprit de la tradition montagnarde.

Comme l'animation s'étendra de l'ancienne scierie Costerg jusqu'au groupe scolaire du chef-lieu, la circulation dans le centre du village sera totalement interdite du vendredi 28 septembre à 8h, jusqu'au dimanche 30 septembre, à midi environ. Des déviations par la route de la remise et par Bellentre seront mises en place.

La commune de Macot La Plagne vous donne donc rendez-vous le samedi 29 septembre 2012 à partir de 8h pour la fête Terre, Terroir, Tarentaise. Nous comptons sur votre présence.



Remise du trophée Fête 3T à monsieur le maire par Jacqueline Poletti (maire de Bourg Saint Maurice)



Édition 2011 à Bourg Saint Maurice



Yvon Rocca annonce la désignation de la commune de Macot La Plagne pour l'édition 2012

Les mines

Bien avant la station, outre l'agriculture et le bois, les habitants de Macot vivaient aussi grâce à la mine de La Plagne et ce jusqu'en 1973. La mine était exploitée pour son gisement de plomb argentifère.



La première laverie de La Roche



La deuxième laverie de La Roche



La troisième laverie, les ateliers, la salle des fêtes, le magasin en 1970

La plus ancienne concession connue de cette mine remonte en l'an 1462. On sait que ces mines qui s'étalent de l'altitude 1765 à 2000 m sur la montagne de La Plagne remontent du temps des Romains. À ce titre, deux galeries bien creusées furent découvertes ainsi que de vastes chambres souterraines, une hache, un fer de lance et des débris de poterie. Dès le moyen-âge, on s'intéressa au gisement comme le prouve une concession officielle accordée en 1473 par la Duchesse Yolande de France, sœur de Louis XI, régente de Savoie, aux frères Müller natifs de Nuremberg. Ensuite, plus aucune trace des mines jusqu'en 1807, où François Pelissier, originaire de Macot, trouva une pépite et l'entrée d'une galerie. Le gouvernement impérial lui fit octroyer 200 francs de récompense et les travaux de recherche commencèrent aussitôt. L'ouverture de la mine ne se fera qu'en 1810 sous la direction de monsieur Schreiber, directeur des mines de Peisey et de l'école des mines de Moutiers. Elle se nommera la Mine Charles Albert et dura jusqu'en 1866 où la mine s'arrêtera pour cause économique. En 1901, de nouveaux filons sont découverts et l'exploitation redémarra sous la direction de monsieur Charpin pour le compte de Madame de Saint-Pierre qui avait racheté la mine en 1881.

Le 30 octobre 1917, la société des mines de La Plagne fut créée et exploita les mines jusqu'en 1934 où elle passa sous le contrôle de la société minière et métallurgique de Pénarroya qui l'absorba complètement en 1959.

Le travail de la mine était très dur pour les hommes et se réalisait dans des conditions difficiles de montagne.

Les hommes devaient extraire le minerai de plomb argentifère des galeries souterraines situées à plus de 1800 mètres d'altitude, et le faisaient ressortir à 1765 mètres d'altitude à Plante Melay. Pour être transportable dans des conditions économiques, ce minerai devait être concentré en plomb. Cet enrichissement se faisait dans une laverie moderne, construite à La Roche en 1928. Ainsi, ce dernier était concassé puis additionné d'eau dans des broyeurs qui achevaient l'écrasement. Ensuite venait la phase principale de la laverie : la flottation. Le plomb récupéré remontait à la surface. Les résidus non récupérables restaient au fond et étaient évacués vers le ruisseau. Le produit fini était obtenu par séchage sur des filtres rotatifs. En 1934, un câble est construit pour acheminer le concentré de plomb dans la vallée. En 1936, c'est le câble transportant le minerai de Plante Melay à la laverie de la Roche qui est mis en place. Avant, le minerai était transporté par mulet, et par un canal de flottage. La mine de La Plagne ne possédait pas de fonderie. De 1800 à 1861, le traitement était assuré à Albertville. Plus tard, le

produit était expédié vers la fonderie de Noyelles Godault située dans le Pas de Calais, appartenant à la société minière et métallurgique de Pénarroya. Les concentrés étaient d'abord stockés près de la laverie de la Roche sous des hangars, puis descendus dans la vallée par le câble de Bonnegarde. Le voyage jusqu'à Noyelles Godault se faisait d'abord par camions jusqu'à Lyon, et se finissait en péniche. Lorsque la route de La Plagne fut réalisée en 1963, les concentrés étaient descendus en camion puis transportés par train.

L'emplacement de ce gisement situé en montagne sur un terrain difficile d'accès depuis la vallée a conduit à créer deux villages de proximité : la Plagne (aujourd'hui Plagne 1800) et La Roche.

Sur le site de La Plagne, on trouvait l'entrée principale de la mine avec les ateliers d'entretien, les compresseurs, le stockage du matériel, les bureaux avec infirmerie et infirmier permanent, le chalet du sous-directeur, la cantine, la salle des fêtes, l'école et divers logements pour le personnel qui travaillait dans la mine dont une bonne partie était des Nord-Africains.



Le camion des Mines



Les deux premiers bâtiments de la Plagne



Edmond Broche et Aimable Vivet



La cantine de la Plagne



La jeep de la Plagne



Le snow-boy, la première fraise à neige en 1950



La sous-direction

La Roche était le siège administratif. On y trouvait la laverie, le laboratoire, un atelier d'entretien également, le magasin, les bureaux, le chalet de réception, le chalet du directeur, le chalet des ingénieurs, la cantine, la salle des fêtes, l'école et des habitations pour le personnel administratif. L'ensemble du personnel était logé et chauffé gratuitement par l'employeur. Les deux cantines assuraient le ravitaillement journalier, et faisaient également office de restaurant-bar et épicerie. Dans la salle des fêtes de chaque village avaient lieu toutes les festivités : l'arbre de Noël, le cinéma chaque semaine en alternance entre les deux villages, et elle faisait office de salle de jeux le reste du temps.

En revanche, la sainte barbe, patronne des mineurs, se fêtait toujours à la Plagne le 4 décembre. Personne ne travaillait cette journée car le mineur était très superstitieux mais elle était payée. La journée était une fête pour les employés car ils avaient droit à un bon repas et à un bal en fin de journée.

Les habitants de La Roche et de La Plagne avaient plus d'avantages que ceux de la vallée grâce à la société minière et métallurgique de Pennaroya. D'abord, chaque enfant avait le droit à une paire de ski, tous les loisirs mis en place comme le cinéma ou la salle de jeux n'existaient pas en bas. La télévision est arrivée à La Roche avant la vallée. En revanche, le travail dans la mine et les tâches qui incombaient étaient particulièrement rudes dans la boue et la poussière. Les mineurs étaient atteints de maladie comme la silicose. De plus l'hiver était rude, avec beaucoup de neige. Les routes devaient être déneigées régulièrement et demandaient beaucoup de main d'œuvre. La société Pennaroya, par manque de main d'œuvre, a fini par faire venir des ouvriers des pays Nord-Africains (Algérie, Maroc, Tunisie). Les relations avec les habitants se passaient relativement bien, sans animosité particulière.

Le ravitaillement en nourriture était assuré par le biais des câbles, et chaque famille avait ses propres casiers pour le lait, le pain, la viande... Ils devaient passer commande et un employé était chargé de faire les courses dans la vallée pour toutes les familles. Les descentes en vallée



Les cellules de flottation



Pelle à air sur pneus Atlas Copco



Pelle à air Eimco sur rail



La Roche en 1970, "les toits verts"

étaient très rares. Pendant des années, les habitants de La Plagne se faisaient transporter par la jeep de la société jusqu'à la Roche. Ou le car LATIL "4 roues motrices et directrices" faisait la liaison avec la vallée deux fois par semaine.

À l'arrivée de la station et la rentabilité étant faible, la société Pennaroya décida de fermer définitivement la mine en 1973. Cette dernière, avec l'aide de l'agence d'emploi d'Albertville, a tout mis en œuvre pour reclasser les ouvriers. Une partie a pu retrouver du travail dans la vallée, les autres ont migré dans les départements aux alentours. Les cadres et agents de maîtrise, qui le souhaitaient, se sont expatriés dans d'autres établissements de Pennaroya, principalement en Afrique.



MAIRIE DE MACOT LA PLAGNE
BP 04 – Macot La Plagne – 73216 Aime Cedex
Tél. 04 79 09 71 52 – mairie@macotlaplagne.com
www.mairie-macotlaplagne.fr